

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 FEVRIER 2010**

Délibération
n° 2010.02.006

**Ecole d'arts
plastiques Les
Acacias : adhésion à
l'association Cartel**

LE ONZE FEVRIER DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 janvier 2010**

Secrétaire de séance : Nadine GUILLET

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Michèle ITANT, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel BRONCY à Maurice HARDY, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU à Jacques NOBLE

Excusé(s) représenté(s) :

Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Janine GUINANDIE par Djillali MERIOUA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Alain PIAUD par Michèle ITANT

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Cyrille NICOLAS

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS CULTURELS	Rapporteur : Monsieur HARDY
---	------------------------------------

ECOLE D'ARTS PLASTIQUES LES ACACIAS : ADHESION A L'ASSOCIATION CARTEL
--

L'école d'arts plastiques du GrandAngoulême a pour mission de permettre à un large public d'enfants, d'adolescents et d'adultes, de bénéficier d'un enseignement d'initiation et de perfectionnement en arts plastiques et de participer à la création plastique et à sa transmission.

Afin d'intensifier son rayonnement, l'école d'arts plastiques « Les Acacias » envisage d'adhérer à l'association Cartel, qui a pour but de permettre la constitution d'un réseau d'art contemporain en région Poitou-Charentes et la mise en relief des activités culturelles d'un domaine artistique ou d'un territoire, à l'aide de publication et de diffusion.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 26 janvier 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à l'association Cartel et le règlement de la cotisation annuelle, qui s'élève à 120 € pour 2010.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6281 – rubrique 312.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 17 février 2010	<u>Affiché le :</u> 19 février 2010